Bruxelles passe au photovoltaïque

Dès ce 1er septembre 2017, le système de prêt vert bruxellois étoffe ses conditions afin de permettre aux travaux d'amélioration énergétique visant les énergies renouvelables de bénéficier de ce système de financement.

Les travaux visés sont notamment l'installation de panneaux photovoltaïques, de pompe à chaleur ou de chauffe-eau solaire. Les autres travaux déjà concernés par ce système de prêt auparavant restent inchangés : isolation, ventilation ou système de chauffage performant.

Ce prêt vert est accessible aux propriétaires occupants, aux bailleurs ainsi qu'aux locataires (en accord avec le propriétaire) disposant de revenus inférieurs aux montants plafonnés : 46.653 € pour une personne isolée et 72.572 € pour un ménage. Le montant emprunté varie entre 500 à 25.000 € par an et par unité de logement.

Plus d'infos ? Surfez sur le site de www.environnement.brussels (onglet énergie / primes et incitants)

123RF

Bail à ferme: Les bailleurs demandent une nouvelle loi qui ne permette plus les nombreux abus !

Le ras-le-bol des propriétaires bailleurs

Le texte fait état de toutes les déviances et des abus constatés dans les pratiques du bail à ferme. Une forme de « coup de gueule » de NTF qui dénonce ces pratiques généralement passées sous silence et qui dévoile, pour la première fois, les effets pervers de cette Loi trop protectionniste envers les agriculteurs locataires. Rappelons que près de 70 % des terres agricoles wallonnes sont en location...

L'urgence d'une réforme de fond

Les abus, dérives et blocages observés dans le marché locatif montrent à quel point il est urgent de réformer en profondeur le cadre légal du Bail à ferme pour rétablir des relations contractuelles saines entre bailleurs et locataires. Une condition indispensable au rétablissement d'un marché locatif dynamique et efficace, au service de l'agriculture, qui permette à nouveau aux jeunes désireux de s'installer comme agriculteurs, d'avoir accès à la terre, leur principal et indispensable outil de travail.

L'impact économique et émotionnel d'une telle réforme est énorme et les attentes nombreuses car le marché locatif est à bout de souffle.
Il est donc temps d'intégrer dans un nouveau cadre légal les besoins actuels et futurs de l'agriculture pour répondre aux modèles d'exploitation et aux défis de demain...

Plus d'infos ?
Lisez le communiqué de presse de notre partenaire NTF
www.ntf.be (onglet actualités, flash info 82)